

Compte Rendu du Conseil Municipal du 25/01/2006

L'AN DEUX MILLE SIX , le 25 janvier à 19h30, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 18 janvier 2006, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

Etaient présents : MM. DEL MONTE, SALVATOR, Mmes DUPUIS, CABADA-SALAZAR, MM. MAREST, FRANCOIS, VINCENT, Mmes GRARE, DERKAOUI, YONNET, MM. PLEE, ORANTIN, HEDJEM, Mme MATHIS, MM. HAFIDI, KARMAN, Mme LATOUR, Adjoints au Maire,

Mme CARON, MM. MONZAUGE, ROS, Mme SANDT, MM. ROZENBERG, RUER, AMOR, Mmes GONZALEZ FRETUN, RATZEL, MM. RICARD, ZOMER, Conseillers Municipaux.

| <u>Excusés</u> : | <u>Représentés par</u> : | <u>Excusés</u> : | <u>Représentés par</u> : |
|------------------|--------------------------|------------------|--------------------------|
| M. MONINO | M. ROS | Mme PEJOUX | M. ORANTIN |
| M. RALITE | Mme GRARE | Mme AHMED | Mme MATHIS |
| Mme BALU | Mme CARON | Mme KARMAN | M. AMOR |
| M. GARNIER | Mme YONNET | | |

Absents : Mmes SAULNIER, MOUALED, BUISSON, NARRITSENS, DELALAIN, MM. REGAZZZI, AUGY, BERTRAND, PETROVIC, Mme BACHELET, MM. DIB, CAMPANA, Mme GIULIANOTTI

Après avoir approuvé le Procès Verbal du 15/12/2005, la séance a débuté par le débat d'orientation budgétaire puis par la question n°20.

Sont partis en cours de séance :

A partir de la question n°2 M. SALVATOR a mandaté Mme CABADA-SALAZAR, M. VINCENT a mandaté M. MONZAUGE, M. HAFIDI a mandaté M. BEAUDET.

A partir de la question n°3 Mme MATHIS a mandaté Mme RATZEL.

Secrétaire de séance : M. HEDJEM

QUESTION N° 001 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2005

A l'unanimité,

Approuve le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2005.

QUESTION N° 002 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Débat d'orientation budgétaire 2006

A l'unanimité,

A débattu sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2006, sur la base d'un rapport remis aux conseillers municipaux. Ce débat ne donne pas lieu à vote.

QUESTION N° 003 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Guide des procédures internes dans le cadre de la réforme du code des marchés publics. Modifications des articles 2 et 3.

A l'unanimité,

Approuve la modification des articles 2 et 3 du guide des procédures adaptées désormais rédigés dans les termes suivants :

les achats de travaux, services et fournitures, égaux ou supérieurs à 4 000 € H.T. et inférieurs à 20 000 € H.T. doivent au minimum faire l'objet d'une consultation écrite sommaire (demande de devis envoyée avec accusé de réception) auprès d'au moins cinq candidats, susceptibles d'exécuter la prestation concernée.

les achats de travaux, services et fournitures égaux ou supérieurs 20 000 € H.T. et inférieurs à 90 000 € H.T., sont soumis à une procédure adaptée dite simplifiée »

QUESTION N° 004 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Travaux d'entretien, aménagements, et de grosses réparations des espaces extérieurs des bâtiments communaux pour les années 2006 à 2009. Approbation du projet de marché et de la procédure de passation.

A l'unanimité,

Approuve le projet de marché à bons de commande sur appel d'offres relatifs aux travaux cités en objet, passé pour les années 2006 à 2009 comportant les lots et les seuils annuels suivants :

- Lot n°1 : VRD

Seuils minimum : 60 000 € TTC

maximum : 240 000 € TTC

- Lot n°2 : Etanchéité

Seuils minimum : 70 000 € TTC

maximum : 280 000 € TTC

- Lot n°3 : sols amortissant

Seuils minimum : 20 000 € TTC

maximum : 60 000 € TTC

Autorise conformément à la décision de la commission d'appel d'offres, le maire à signer les marchés subséquents.

QUESTION N° 005 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Propriété communale petit chemin du Pont-Blanc parcelle AH 55 - demande d'autorisation de permis de démolir

A l'unanimité,

Autorise le maire à signer et déposer la demande de permis de démolir relatif à la propriété communale citée en objet.

QUESTION N° 006 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Ecole maternelle Anne Sylvestre et Centres de loisirs maternel et élémentaire - Approbation du nouveau plan de financement

A l'unanimité,

Approuve le nouveau plan de financement intégrant les deux possibilités de subventions suivantes :

- de la part de l'Etat au titre de l'Agence Nationale de Renovation Urbaine (ANRU)
 - de la part de la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.)
-

QUESTION N° 007 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Acquisition de mobilier et matériel scolaire, de loisirs, de restauration et administratif pour l'école maternelle Anne Sylvestre. Approbation du projet de marché et de la procédure de passation.

A l'unanimité,

Approuve le projet de marché sur appel d'offres relatif à l'opération citée en objet et ainsi alloti :

Lot n°1 : mobilier scolaire

Lot n°2 : mobilier de restauration

Lot n°3 : mobilier administratif

Lot n°4 : mobilier de loisirs

Autorise le maire à signer les marchés subséquents, à l'issue de la procédure et conformément aux décisions de la commission d'appel d'offres.

QUESTION N° 008 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Acquisition de matériel de cuisine - Approbation du projet de marché et autorisation de signature

A l'unanimité,

Approuve le projet de marché à bons de commande relatif aux prestations cités en objet comportant les seuils suivants :

Minimum : 300 000 € TTC maximum : 550 000 € TTC

Autorise, conformément à la décision de la commission d'appel d'offres, le maire à signer le marché subséquent.

QUESTION N° 009 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO

OBJET : Dénomination de la voie nouvelle sur Aubervilliers prolongeant la rue de la Montjoie sur Saint-Denis.

Question reportée,

QUESTION N° 010 - RAPPORTEUR René FRANCOIS

OBJET : convention entre la ville d'aubervilliers et la régie de quartier Maladrerie Emile Dubois

A l'unanimité,

Approuve la convention entre la ville d'Aubervilliers et l'Association Régie de Quartier Maladrerie-Emile Dubois pour l'année 2006,

Autorise Monsieur le maire à signer ladite convention.

QUESTION N° 011 - RAPPORTEUR Laurence GRARE

OBJET : Réforme de l'Assurance Maladie.

A l'unanimité,

Décide d'appliquer un dépassement autorisé de 2 € pour les consultations de spécialistes hors parcours de soins.

QUESTION N° 012 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2005 par la Commune d'Aubervilliers.

Donne acte au maire de la présentation du bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2005 par la Commune d'Aubervilliers.

QUESTION N° 013 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Acquisition de la parcelle cadastrée N° K 188 de 4 m² correspondant à un trottoir situé 11 rue du Goulet à Aubervilliers.

A l'unanimité,

Décide d'acquérir la parcelle K n° 188 correspondant à un trottoir de 4 m² situé 11 rue du Goulet à Aubervilliers

L'acquisition s'effectuera à l'euro symbolique.

Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié, à ordonnancer toutes les dépenses relatives à l'acquisition et à la scission de copropriété qui en découle.

QUESTION N° 014 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Approbation de la modification du P.O.S. hors secteur Plaine Saint-Denis

A l'unanimité,

Décide d'approuver le projet de modification du P.O.S hors secteur Plaine Saint Denis.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

La présente délibération sera exécutoire à compter de sa réception en sous préfecture et de l'accomplissement des mesures de publicité.

QUESTION N° 015 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : ZAC canal Porte d'Aubervilliers. Exonération du plafond légal de densité.

A l'unanimité,

Approuve l'exonération du versement pour dépassement du plafond légal de densité sur le périmètre de la ZAC Canal Porte d'Aubervilliers.

Dit que la délibération sera affichée en mairie d'Aubervilliers et qu'elle fera l'objet d'une mention dans un journal diffusé dans le département.

QUESTION N° 016 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Permis de construire référence 093 001 97 A 0054 - taxes d'urbanisme remise des pénalités de retard

A l'unanimité,

Décide, en application des dispositions de l'article L 251 du livre des procédures fiscales d'accorder à la SCI Gamar représentée par monsieur Rodrigues, la remise gracieuse des pénalités de retard liquidées à défaut de paiement à la première échéance du 25 mai 2000 dans le cadre des taxes d'urbanisme générées par le permis de construire référencé 09300197A0054 délivré le 25 novembre 1998.

QUESTION N° 017 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Déclassement de 3.622 m² (phase A) issus des parcelles J N° 103 (pour partie) et J N° 18 (pour partie) situées 5 rue Schaeffer à Aubervilliers.

A l'unanimité,

Décide du déclassement de 3.622 m² issus des parcelles J N° 18 (pour partie) et J N° 103 (pour partie) situées 5 rue Schaeffer à Aubervilliers.

Dit que ces 3.622 m² de terrain sont classés dans le domaine privé de la Commune d'Aubervilliers.

QUESTION N° 018 - RAPPORTEUR Eric PLEE

OBJET : Approbation de l'appel de Niort faite par la mutuelle de la SMACL.

A l'unanimité,

Approuve l'appel de NIORT

QUESTION N° 019 - RAPPORTEUR Eric PLEE

OBJET : Personnel Communal : Centre Municipal de Santé : renouvellement du contrat passé à compter du 1er Février 2003 avec Monsieur Jean Victor KAHN, engagé en qualité de Chirurgien Dentiste, responsable du service Dentaire.

A l'unanimité,

Autorise le maire à proroger à compter du 1^{er} Février 2006 pour une durée indéterminée dans les conditions fixées par l'article 15 paragraphe II de la loi n°2005-843 du 26 juillet 2005, le contrat passé à compter du 1^{er} Février 2003 avec Monsieur Jean Victor KAHN, engagé en qualité de chirurgien dentiste, responsable du service dentaire.

Dit que la rémunération de cet agent non titulaire sera calculée sur la base suivante :

74,96 € les 2 heures, taux fixé au 1^{er} Novembre 2005, cette valeur suivra l'évolution de l'indice « 100 » de la Fonction Publique et en subira les revalorisations de façon automatique.

Autorise en conséquence le maire à confirmer le contrat de recrutement ainsi que les avenants éventuels.

QUESTION N° 020 - RAPPORTEUR Sophie MATHIS

OBJET : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement concernant la demande de la Société Morillon Corvol

A l'unanimité,

Décide de donner un avis favorable sous réserve :

- demande à l'exploitant et au maître d'ouvrage de :
 - compléter les études présentées par des études acoustiques et d'impact sur la circulation,
 - mettre en place des dispositifs techniques, visant à capter et /ou à traiter les émanations des poussières ainsi que celles des odeurs, issues du stockage temporaire et/ou du transit des déchets de certaines catégories.

 - demande à l'exploitant de respecter et de faire appliquer dans le temps l'ensemble des législations et réglementations en matière d'installations classées, d'hygiène, de salubrité publique et de la protection de l'environnement.
-

QUESTION N° 021 - RAPPORTEUR Jean-Jacques KARMAN

OBJET : Prestations de conseil et d'assistance du nouveau Trésorier Principal de la Commune - attribution de l'indemnité de conseil

A l'unanimité,

Madame Dominique Bernard, Trésorier Principal, percevra l'indemnité de conseil au taux maximal

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A : 22 HEURES